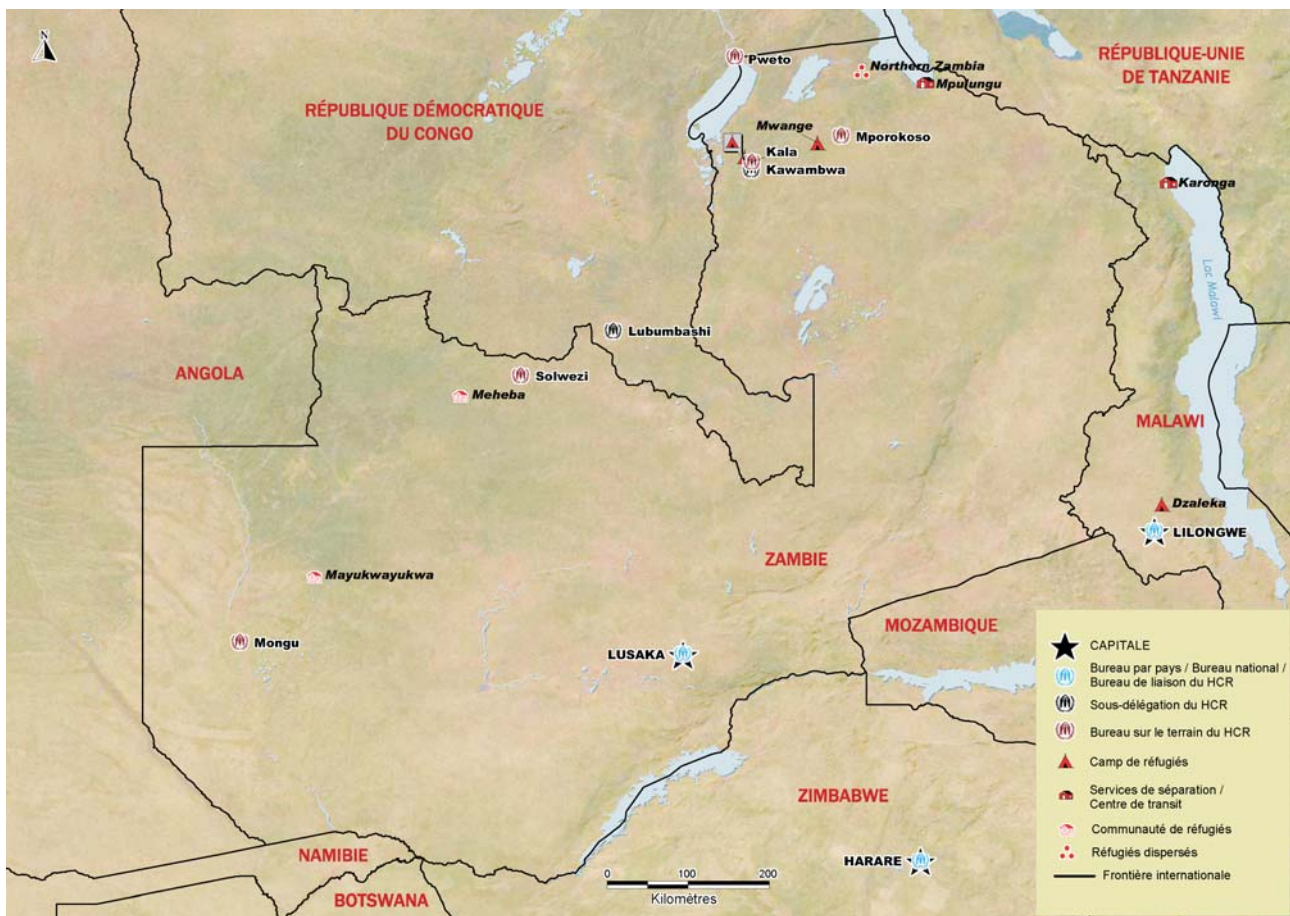


# ZAMBIE



## Faits marquants

- Le HCR a facilité le rapatriement librement consenti de 19 200 individus réfugiés en Zambie, dont 17 000 Congolais et 2 200 Angolais.
- Quelque 625 réfugiés ont vu leur demande de réinstallation appuyée et 137 ont quitté la Zambie au cours de l'année pour mener une nouvelle vie dans un pays tiers.
- Le Haut Commissariat a supervisé une opération de vérification des réfugiés congolais installés spontanément (vivant hors des sites officiellement destinés à l'accueil des réfugiés) menée par le Gouvernement dans les provinces du Nord-Ouest, de Luapula et du Nord. Cet exercice a établi que 6 535 individus vivaient dans ces régions.
- Des programmes de formation ont été assurés pour renforcer les capacités de la police, des fonctionnaires de l'immigration, des magistrats et des partenaires d'exécution et garantir ainsi

l'accès des nouveaux arrivants à la procédure d'asile nationale.

- Dans le domaine du VIH et du sida, les activités ont été centrées sur la prévention ainsi que sur les consultations et le dépistage volontaires dans les quatre sites accueillant des réfugiés. Des campagnes d'information en plusieurs langues ont été organisées à des fins de sensibilisation. Des traitements antirétroviraux ont été offerts aux réfugiés vivant avec le VIH et le sida.

## Environnement opérationnel

Si la Zambie a bénéficié d'un climat généralement paisible en 2009, des violences isolées ont éclaté dans plusieurs régions lors des élections législatives partielles et la délinquance a sévi dans les zones urbaines. Des élections législatives sont prévues pour 2011 ; avec pour principaux protagonistes le Front patriotique et le Parti unifié pour le développement national.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

| Type de population | Origine            | Total         | Nb pers. assistées par le HCR | % femmes | % < 18 ans |
|--------------------|--------------------|---------------|-------------------------------|----------|------------|
| Réfugiés           | Angola             | 25 300        | 17 100                        | 50       | 57         |
|                    | RDC                | 22 000        | 13 700                        | 49       | 60         |
|                    | Rwanda             | 5 100         | 3 200                         | 43       | 45         |
|                    | Burundi            | 2 100         | 800                           | 43       | 47         |
|                    | Somalie            | 1 900         | 290                           | 38       | 34         |
|                    | Pays divers        | 330           | 60                            | 37       | 31         |
|                    | Demandeurs d'asile | Pays divers   | 80                            | -        | -          |
| <b>Total</b>       |                    | <b>56 810</b> | <b>35 150</b>                 |          |            |

Sur le plan économique, la Zambie s'est débattue avec de nombreux problèmes, notamment une chute des cours du cuivre sur le marché international et d'incessantes fluctuations de la devise nationale au cours de l'année. Vers la fin de l'année, cependant, une reprise économique s'est amorcée. La majorité de la population a continué de souffrir de la pauvreté. L'incidence du VIH et du sida est également demeurée élevée.

Comme les mouvements de rapatriement librement consenti des réfugiés congolais et angolais se sont poursuivis en 2009, le nombre de réfugiés accueillis en Zambie a sensiblement diminué.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

Le HCR s'était fixé comme principaux objectifs de renforcer la capacité du Gouvernement et de la société civile à protéger et à assister les réfugiés et les demandeurs d'asile ; de faciliter des solutions durables pour les réfugiés, notamment le rapatriement librement consenti dans la sécurité et dans la dignité ; de favoriser l'intégration sur place des personnes ayant peu de possibilités de regagner leur pays ; et de faire un usage stratégique de la réinstallation à des fins de protection.

Le Haut Commissariat se proposait également de promouvoir l'assouplissement des critères de délivrance des permis de séjour en ville, afin de permettre aux réfugiés de travailler et de bénéficier de services de santé. Il entendait en outre veiller à la protection juridique des réfugiés et au respect de leurs droits. En poursuivant ces objectifs, le HCR souhaitait accorder une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, à la prévention du VIH et du sida, et à la protection de l'environnement.

Le HCR jugeait également prioritaire de dispenser une formation sur le droit des réfugiés aux représentants de l'État, notamment aux fonctionnaires des services de l'immigration, aux parlementaires, aux membres du Comité national d'éligibilité et du Sous-comité pour les réfugiés urbains, et de mener des actions d'information afin de promouvoir la tolérance à l'égard des réfugiés.

### Protection et solutions

Un texte de loi approuvé par le ministère de l'Intérieur en décembre 2009 a fourni le fondement juridique nécessaire à la délivrance de cartes d'identité électroniques aux réfugiés vivant dans des camps, des zones d'installation et des zones urbaines du pays. Ces cartes seront délivrées par le Commissariat zambien aux réfugiés et leur distribution débutera en juillet 2010 dans les camps.

Aucun cas de refoulement n'a été observé pendant l'année. La présence d'effectifs de police en nombre suffisant dans les camps et dans les zones d'installation a garanti la sécurité des réfugiés. En ce qui concerne le renforcement des capacités, trois activités principales ont été menées à terme en 2009 : l'atelier annuel sur la protection, la formation à la prévention de l'exploitation et de



Un groupe de femmes reçoit des couvertures lors de la journée mondiale du réfugié.

HCR / N. JAYASINGHE

la violence sexuelle et les conseils dispensés aux ilotiers de la police et aux comités de surveillance de quartiers. Le HCR s'est rendu dans les prisons de Mporokoso et de Kawambwa et a offert un accompagnement psychosocial à tous les réfugiés détenus sur ces sites.

### Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** à la fin de l'année, un centre d'accueil et de transit était en construction à Meheba et les travaux de réfection de la route d'accès de 18,6 km touchaient à leur fin. Des logements améliorés ont été construits pour des réfugiés vulnérables.

**Activités génératrices de revenus :** en 2009, les activités génératrices de revenus ont porté sur la culture du manioc, du maïs, de la banane et de divers légumes, sur l'aviculture, et sur l'élevage d'ovins et de caprins. À Mayukwayukwa, plus de 1 000 agriculteurs ont suivi une formation à la gestion des petites entreprises ; à Meheba comme à Mayukwayukwa, la plupart des ménages ont participé à des activités génératrices de revenus durables. Un système de subventions de contrepartie a été mis au point afin de stimuler la formation d'associations d'agriculture durable au sein des communautés réfugiées et d'accueil.

À Meheba, 12 groupes comprenant 277 personnes (205 hommes et 72 femmes) ont été constitués pour pratiquer l'apiculture ; 50 ruches ont été construites et distribuées à ces groupes. Des extracteurs et des presses à miel ont été achetés et distribués aux groupes dans les deux zones d'installation. À Mayukwayukwa, 230 réfugiés ont été formés à l'apiculture.

**Appui opérationnel (aux agences) :** des cellules supplémentaires ont été construites dans les postes de police de Meheba et le poste de Mayukwayukwa a été rénové. Dans les deux zones d'installation, les brigades de police ont reçu un véhicule et les postes ont été équipés d'ordinateurs, d'imprimantes et d'équipements de communication radio. Le HCR a également contribué aux frais salariaux et pris en charge d'autres coûts opérationnels de tous ses partenaires d'exécution dans le pays.



**Assainissement** : au camp de Mwangé, plus de 4 410 familles réfugiées (80 pour cent du total du camp) disposaient de latrines privées, plus de 3 210 (58 pour cent) avaient des fosses à déchets et quelque 3 890 (70 pour cent) possédaient des cabines de bain. Plus de 30 latrines améliorées à fosse autoventilée ont été installées dans des lieux publics et plus de 700 dalles sanitaires ont été distribuées à des familles pour faciliter la construction de toilettes privées. Il y avait au total 1 230 latrines, soit en moyenne 10 utilisateurs par latrine, à Meheba. À Mayukwayukwa, quelque 1 700 latrines à fosse répondaient à 50 pour cent des besoins, contre 39 pour cent en 2008.

**Assistance juridique** : à Kala et à Mwangé, 27 audiences du tribunal itinérant ont été organisées et 39 affaires entendues. Tous les réfugiés arrêtés pour des délits ont eu accès à une audience. À Meheba, 13 audiences itinérantes ont eu lieu en 2009.

**Besoins domestiques** : des articles non alimentaires ont été distribués aux réfugiés vulnérables et aux nouveaux arrivants. Quelque 80 tonnes de savon ont été distribuées pour améliorer la santé et l'hygiène dans les camps de réfugiés de Kala et de Mwangé. Pendant les mouvements de rapatriement, des lots d'articles non alimentaires ont été remis à quelque 500 réfugiés vulnérables et 2 500 jerrycans pliants distribués aux réfugiés en transit.

**Bétail / élevage** : un groupe de six réfugiés a reçu des poulets, des aliments pour la volaille et des équipements d'aviculture ; les réfugiés sont parvenus à élever puis à vendre plus de trois lots de 200 oiseaux à Meheba. Dix autres groupes avicoles ont été formés, chacun commençant avec 200 poussins. Au total, 650 poulets ont été achetés et distribués à 217 éleveurs de volaille. Une centaine de caprins et 50 ovins ont également été fournis à des éleveurs.

**Eau** : l'accès aux réseaux de distribution de l'eau a été amélioré dans tous les camps. Tous les réfugiés accueillis à Mwangé et à Kala avaient accès à de l'eau potable. Le réseau fournissait en moyenne 15 litres d'eau par personne et par jour et après l'installation de trous de sonde, le volume moyen est passé à 21 litres par personne et par jour. À Meheba, 277 points d'eau sont en service et fournissent de l'eau potable, avec en moyenne 50 utilisateurs par point d'eau. Huit puits supplémentaires ont été creusés. À Mayukwayukwa, 80 points d'eau étaient en service et quatre trous de sonde supplémentaires ont été forés, de sorte que tous les réfugiés ont pu obtenir aisément un volume suffisant d'eau salubre.

**Éducation** : une campagne d'alimentation à l'école a été lancée dans les zones d'installation de Mayukwayukwa et de Meheba pour accroître la scolarisation et réduire les taux d'abandon. À Meheba, par exemple, la campagne a débuté en décembre et avait fourni des repas à 3 773 élèves du cycle primaire et des deux premières années du cycle secondaire dans 14 écoles à la fin de l'année. À Mayukwayukwa, le taux de scolarisation est passé de 60 pour cent au cours de l'année 2008-2009 à 68 pour cent au cours de l'année 2009-2010, qui a débuté en septembre 2009.

Au camp de Kala comme au camp de Mwangé, tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire ont été scolarisés ; le taux de scolarisation dans le secondaire était de 55 pour cent à Kala et de 29 pour cent à Mwangé. Dans la zone d'installation de Meheba, 80 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école fréquentaient des établissements primaires ou des collèges ; dans la zone d'installation de Mayukwayukwa, 62 pour cent de l'ensemble de la population d'âge scolaire – soit 3 520 enfants

– étaient scolarisés. Dans les zones urbaines, 280 enfants étaient inscrits à l'école primaire, 105 dans des établissements secondaires et un seulement dans un établissement d'enseignement supérieur.

**Pêche** : à Meheba, les bassins de quelque 64 pisciculteurs ont été repeuplés, chaque bassin recevant 500 alevins au premier semestre. Douze nouveaux pisciculteurs ont reçu le même nombre d'alevins au deuxième semestre. Les deux productions de pêche en 2009 ont fourni environ 12 et 60 kg de poisson. Une vingtaine de paysans de la zone d'installation de Mayukwayukwa se sont occupés du peuplement de huit bassins après avoir reçu des alevins, pendant que 60 paysans recevaient leur première formation à la pisciculture.

**Production vivrière** : pour compenser l'interruption des distributions de rations alimentaires en 2008, des projets agricoles destinés à encourager l'autosuffisance ont été montés. D'autres initiatives ont amélioré la production de riz moyennant la distribution de pompes d'irrigation et d'équipements pour préparer le riz.

**Santé et nutrition** : aucune épidémie n'a été signalée par les communautés de réfugiés. Dans les deux zones d'installation de Meheba et de Mayukwayukwa, les dispensaires, postes de santé et laboratoires ont été rénovés, équipés de panneaux solaires, ainsi que de systèmes de communication de secours, et approvisionnés en équipements médicaux. Le personnel médical et les auxiliaires médicaux issus de la communauté ont reçu des conseils sur la prévention complète du paludisme. Le nombre de cas de paludisme a diminué, passant de plus de 4 000 en 2008 à moins de 1 000 en 2009 à Kala ; à Mwangé, 550 cas de paludisme ont été observés en 2009, contre 4 065 en 2008. Les taux de morbidité et de mortalité paludique ont atteint un niveau minimum, grâce à une distribution plus large de moustiquaires et à des campagnes de sensibilisation.

Les jeunes réfugiés ont bénéficié d'activités ciblées de prévention du VIH et du sida. Kala a signalé une diminution de 20 pour cent dans le nombre d'infections sexuellement transmises (IST) et de maladies en rapport avec le VIH et le sida en six mois ; à Mwangé, quelque 380 cas d'IST ont été observés, contre 660 en 2008. Quelque 9 000 préservatifs masculins et 590 préservatifs féminins ont été distribués dans les deux camps ; dans les deux zones d'installation, 12 140 préservatifs féminins et 198 908 préservatifs masculins ont été fournis au cours de l'année. Le taux de prévention de la transmission mère-enfant était de 97 pour cent à Kala et de 84 pour cent à Mwangé.

**Services communautaires** : dans la zone d'installation de Meheba, environ 200 réfugiés se sont rendus dans les centres d'information sanitaire en 2009 ; quelque 120 cas avaient trait à la violence sexuelle et sexiste. Au camp de Kala, sept (50 pour cent) des 14 membres du comité de gestion de l'eau étaient des femmes. Huit comités responsables de l'eau, de l'environnement et de l'assainissement ont été réactivés, les femmes comptant pour moitié des membres.

Des permanences, où les survivants de violences sexuelles et sexistes pouvaient obtenir des informations et une orientation psychosociale, ont été ouvertes dans les zones d'installation de Meheba et de Mayukwayukwa, s'ajoutant aux permanences déjà mises sur pied dans les camps de Kala et de Mwangé. À Mayukwayukwa, 14 réfugiés et un certain nombre de ressortissants zambiens ont été formés à l'orientation psychosociale, afin de pouvoir assurer un accompagnement auprès des survivants de violences sexuelles. Des protections

périodiques ont été distribuées à toutes les femmes et les jeunes filles en âge de procréer.

**Sylviculture :** le HCR a encouragé l'utilisation de fourneaux à haut rendement énergétique pour minimiser la destruction des forêts. À Kala, 17 000 jeunes plants ont été cultivés et 13 200 arbrisseaux distribués et plantés sur à peine plus de six hectares. À Mwangi, 15 900 arbrisseaux ont été plantés et distribués. Mille autres plants ont été distribués aux écoles des villages zambiens des environs. Dans la zone d'installation de Meheba, 19 000 arbrisseaux ont été cultivés et distribués à la communauté réfugiée, la communauté des environs en recevant 18 000 pour sa part. À Mayukwayukwa, plus de 20 000 arbres ont été plantés.

**Transport et logistique :** près de 90 pour cent des véhicules étaient en bon état de marche. Le HCR a acheté environ 115 330 litres de carburant pour Kawambwa (50 200) et le bureau extérieur de Mporokoso (65 128) pendant l'année. Toutes les pièces de rechange indispensables pour les véhicules ont été achetées, entreposées et livrées aux ateliers mécaniques. Au total, 190 individus – demandeurs d'asile et réfugiés libérés après une incarcération et réfugiés ayant opté pour un transfert – ont été transportés jusqu'aux camps et zones d'installation.

**Vivres :** des rations alimentaires ont été distribuées à l'ensemble des réfugiés des camps de Kala et de Mwangi, à quelque 3 000 réfugiés vulnérables des zones d'installation de Meheba et de Mayukwayukwa et aux réfugiés accueillis au centre de transit de Lusaka. À Kala et à Mwangi, des compléments protéinés ont été fournis, par l'intermédiaire des dispensaires des camps, aux enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition, aux personnes atteintes de maladies chroniques et aux femmes enceintes ou allaitantes.

## ○ Contraintes

La Zambie a maintenu ses réserves à la Convention de 1951, relatives à la liberté de mouvement et au droit de travailler, ce qui entrave la protection des réfugiés et la recherche de solutions à leur situation. En conséquence de la politique de confinement dans des camps, près de 5 000 réfugiés « clandestins », dépourvus de papiers, vivent dans des zones urbaines. Il s'agit de réfugiés qui, pour des raisons familiales ou autres, ont refusé de déménager dans l'un des sites réservés à leur hébergement. Ils ne jouissent pas de bon nombre de leurs droits fondamentaux, n'ayant pas accès à la plupart des structures et des services publics, comme l'enseignement primaire. En outre, le HCR ne peut apporter une aide à ce groupe, ni contribuer à la recherche de solutions en sa faveur.

En décembre 2009, le projet de loi sur les réfugiés était toujours soumis à l'examen de divers comités gouvernementaux. Il est d'une importance cruciale que ce texte soit adopté, car la loi sur le contrôle des réfugiés de 1970, en vigueur aujourd'hui, n'est pas conforme aux normes juridiques internationales. Les restrictions à la liberté de mouvement et au droit de travailler sont cependant maintenues dans le projet de loi.

La question de l'intégration sur place des réfugiés angolais demeurés dans le pays n'était toujours pas résolue.

## | Informations financières |

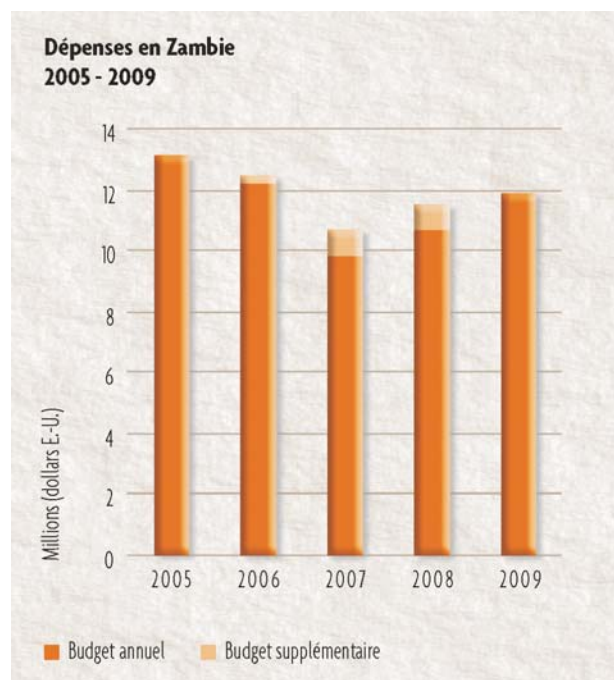
Le budget total du HCR en Zambie a augmenté entre 2005 et 2006, du fait du rapatriement de quelque 8 300 réfugiés angolais. En 2007 et de nouveau en 2008, le budget a diminué, le nombre de bénéficiaires ayant baissé suite au rapatriement des réfugiés angolais et congolais. En 2009, les dépenses totales en Zambie, en légère hausse, se sont élevées à 11,9 millions de dollars E.-U., du fait de la réception de fonds supplémentaires pour les projets pilotes d'évaluation des besoins globaux. Ces fonds ont financé des projets dans les domaines de la santé, concernant notamment le VIH et le sida, de la violence sexuelle et sexiste, de l'enregistrement et de la délivrance de documents ; ils ont également servi à renforcer l'autosuffisance des résidents des zones d'installation de Mayukwayukwa et de Meheba.

## | Organisation et mise en œuvre |

Les opérations du HCR en Zambie ont été gérées par la délégation en poste à Lusaka, une sous-délégation et deux bureaux de terrain situés à proximité des deux camps de réfugiés (Kala et Mwangi) dans les provinces du Nord et de Luapula et des deux zones d'installation (Meheba et Mayukwayukwa) implantées dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest. En 2009, l'effectif du HCR était composé de neuf fonctionnaires internationaux, 54 collaborateurs nationaux, 25 VNU et un consultant.

## | Collaboration avec les partenaires |

En 2009, le HCR a coopéré avec deux partenaires d'exécution et quatre partenaires opérationnels dans les provinces septentrionales, afin d'apporter une aide alimentaire aux réfugiés et d'appuyer le rapatriement des réfugiés congolais. Dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest, il a collaboré avec des ministères, le PAM et diverses ONG pour fournir des rations alimentaires aux réfugiés vulnérables accueillis dans les camps et exécuter des projets dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.



## Évaluation générale

En 2009, le rapatriement de près de 17 000 réfugiés congolais a été une réalisation de toute première importance, rendue possible par une campagne de sensibilisation et par des améliorations des conditions de transport et de retour. Du fait de l'absence d'aide en matière d'accueil et de réintégration en Angola, l'opération de rapatriement des réfugiés angolais n'a pas atteint les objectifs fixés. Le Haut Commissariat a fourni des allocations en espèces et des indemnités de transport à 2 170 individus qui ont organisé eux-mêmes leur retour dans leur pays d'origine.

| Partenaires   |
|---|
| <b>Partenaires d'exécution</b>  |
| <b>Gouvernement</b> : Commissariat aux réfugiés (ministère de l'Intérieur), ministère de l'Agriculture et des Coopératives, ministère du Développement communautaire et des Services sociaux, ministère de l'Éducation, ministère de la Gestion des eaux, ministère de la Santé |
| <b>ONG</b> : Africa Humanitarian Action, Aktion Afrika Hilfe, Norwegian Church Aid, Vision mondiale internationale  |
| <b>Partenaires opérationnels</b>  |
| <b>ONG</b> : FORGE  |
| <b>Autres</b> : CICR, OIM, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, UNICEF   |

### Budget, revenus et dépenses en Zambie (dollars E.-U.)

|                             | Budget final      | Revenus issus des contributions | Autres fonds disponibles | Total des fonds disponibles | Total des dépenses |
|-----------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Budget annuel               | 16 250 505        | 4 462 870                       | 7 580 076                | 12 042 946                  | 11 906 495         |
| Situation zimbabwéenne - BS | 230 530           | 0                               | 110 198                  | 110 198                     | 7 921              |
| <b>Total</b>                | <b>16 481 035</b> | <b>4 462 870</b>                | <b>7 690 274</b>         | <b>12 153 144</b>           | <b>11 914 416</b>  |

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

### Rapport financier sur les opérations du HCR en Zambie (dollars E.-U.)

| Ventilation des dépenses                        | Projets de l'année en cours |                       |                   | Projets des années précédentes   |
|---|-----------------------------|-----------------------|-------------------|----------------------------------|
|   | Budget annuel               | Budget supplémentaire | Total             | Budgets annuel et supplémentaire |
| Protection, suivi et coordination               | 3 057 150                   | 2 648                 | 3 059 797         | 0                                |
| Abris et infrastructure                         | 379 609                     | 0                     | 379 609           | 1 391                            |
| Activités génératrices de revenus               | 62 421                      | 0                     | 62 421            | 30 208                           |
| Appui opérationnel (aux agences)                | 1 212 503                   | 273                   | 1 212 776         | 153 594                          |
| Assainissement                                  | 52 630                      | 0                     | 52 630            | 6 685                            |
| Assistance juridique                            | 708 680                     | 0                     | 708 680           | 72 132                           |
| Besoins domestiques                             | 281 599                     | 0                     | 281 599           | 0                                |
| Bétail  | 4 708                       | 0                     | 4 708             | 69                               |
| Eau   | 145 018                     | 0                     | 145 018           | 91 852                           |
| Éducation                                       | 480 214                     | 0                     | 480 214           | 33 011                           |
| Pêche   | 10 932                      | 0                     | 10 932            | 0                                |
| Production vivrière                             | 61 244                      | 0                     | 61 244            | 12 937                           |
| Santé et nutrition                              | 1 015 468                   | 0                     | 1 015 468         | 103 273                          |
| Services communautaires                         | 268 770                     | 0                     | 268 770           | 31 980                           |
| Sylviculture                                    | 18 743                      | 0                     | 18 743            | 2 263                            |
| Transport et logistique                         | 682 838                     | 5 001                 | 687 839           | 25 969                           |
| Vivres  | 108 882                     | 0                     | 108 882           | 3 203                            |
| Versements aux partenaires d'exécution          | 1 495 612                   | 0                     | 1 495 612         | (568 567)                        |
| <b>Sous-total des activités opérationnelles</b> | <b>10 047 022</b>           | <b>7 921</b>          | <b>10 054 943</b> | <b>0</b>                         |
| Appui aux programmes                            | 1 859 474                   | 0                     | 1 859 474         | 0                                |
| <b>Total des dépenses</b>                       | <b>11 906 495</b>           | <b>7 921</b>          | <b>11 914 416</b> | <b>0</b>                         |

#### Annulation sur les dépenses des années précédentes

(46 390)

#### Versements aux partenaires d'exécution

|                     |                  |          |                  |
|---------------------|------------------|----------|------------------|
| Paiements effectués | 3 547 701        | 0        | 3 547 701        |
| Dépenses rapportées | (2 052 089)      | 0        | (2 052 089)      |
| <b>Solde</b>        | <b>1 495 612</b> | <b>0</b> | <b>1 495 612</b> |

#### Rapport de l'année précédente

|  |  |                |
|--|--|----------------|
| Versements aux partenaires d'exécution |  |                |
| Dû au 1 <sup>er</sup> janvier          |  | 1 547 388      |
| Dépenses rapportées                    |  | (568 567)      |
| Remboursés au HCR                      |  | (295 383)      |
| Ajustement dû aux taux de change       |  | 97 106         |
| <b>Dû au 31 décembre</b>               |  | <b>780 544</b> |